



Commune de Chens sur Léman
Haute Savoie



D 2022 - 78

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	20
Conseillers votants :	23
Dont trois pouvoirs	

Date de la convocation du Conseil
Municipal : 04 octobre 2022

**OBJET : PROJET DE MOTION
DÉFENDANT
L'IMPORTANCE DE LA
VIGNE ET DU VIN POUR LA
FRANCE ET SES
TERRITOIRES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt deux, le onze octobre, le conseil municipal de la Commune de Chens sur Léman dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame MORIAUD Pascale, Maire

**PRESENTS : TRONCHON J. MEYRIER M.
De PROYART A. BAARSCH C. MORAND
F. ZANNI F. FICHARD B. ARNOUX. R.
STUBERT B. PLEynet J.P. BILLARD G.
DENERVAUD M. CHEVRON F. DIANA C.
RACINE FREIXENET M. CORNU C.
MATTERA A. GEROUDET A. CHAMPEAU
S.**

**EXCUSÉS : CHANTELLOT C. « pouvoir à De
PROYART A. » QUERNEC-GARIN C.
« pouvoir à CHAMPEAU S. CHANTELLOT L.
« pouvoir à TRONCHON J. »**

Est élu secrétaire de la séance : TRONCHON J.

Monsieur Alexandre GEROUDET rejoint la séance.

La vigne et le vin sont indissociables de la culture et de l'histoire de notre pays. Depuis des siècles, le travail des vignerons façonne notre terre et sculpte nos paysages. Notre patrimoine tout entier, historique, culturel, gastronomique, porte l'empreinte de la viticulture, que le monde entier souhaite découvrir. Qu'ils soient anciens ou plus récents, nos terroirs font la fierté de nos territoires.

Au cœur de l'économie de notre pays, la vigne et le vin sont pourvoyeurs de plus de 500 000 emplois directs et indirects, des vignerons aux négociants, en passant par les ouvriers agricoles, les pépiniéristes, les cavistes, les œnologues ou encore les sommeliers.

Face aux aléas climatiques, aux tensions internationales, aux évolutions sociétales et environnementales, la résilience et la détermination des femmes et des hommes qui font face à ces défis forcent notre admiration.

Pourtant la tentation est grande pour certains de réduire le vin à l'alcool qu'il contient, de le rendre responsable de tant de maux, de le désigner comme le nouveau péril pour la santé publique et en conséquence d'inciter à l'abstinence. Une vision radicale qui est aussi un projet mortifère pour la vigne et le vin, pour la culture qui nous lie.



A cette sinistre vision, nous, élus des territoires viticoles, opposons notre conviction, forgée par notre connaissance du monde viticole et des aspirations de nos concitoyens : toujours avec modération, le vin est le symbole du partage et de la convivialité, il est indissociable de notre art de vivre, de notre gastronomie et de notre diplomatie.

Quand certains s'échinent à remettre en cause la place du vin dans notre pays, il est ainsi de notre devoir de rappeler ce que sont la vigne et le vin pour nos territoires : une richesse, une source de vitalité, notre passé et notre avenir, un joyau qu'il nous faut préserver. Plusieurs de nos vignobles ont vu leurs paysages inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Face aux vellétés de certains de prescrire l'abstinence en toutes circonstances, il est aussi indispensable de rappeler que la modération n'est pas un vain mot ; elle est la pierre angulaire du modèle de consommation responsable que les Français ont adopté dans leur immense majorité, elle participe à la lutte contre les excès.

Un « mois sans alcool » ne peut être un projet de santé publique porté par les représentants de l'Etat ; nous respectons l'initiative individuelle de nos concitoyens et des associations, mais nous combattons l'institutionnalisation de ce qui relève de l'injonction de quelques-uns et emporte la stigmatisation de beaucoup.

En conséquence, le conseil municipal, à 21 voix pour, une voix contre (RACINE FREIXENET M.) et une abstention (DENERVAUD M.),

RECONNAIT le caractère essentiel de la culture de la vigne et du vin dans la vitalité et l'identité de notre territoire ;

RECONNAIT le rôle des hommes et des femmes de la vigne et du vin dans la perpétuation de l'art de vivre à la française, empreint de partage et de convivialité, mais aussi de responsabilité ;

APPORTE son entier soutien aux acteurs du secteur vitivinicole en cette période de vents contraires ;

APPELLE Monsieur le Président de la République et l'ensemble des acteurs politiques du pays, à ne pas soutenir des initiatives stigmatisantes à l'encontre des femmes et des hommes de la vigne et du vin, mais à engager un véritable projet de soutien de la filière vitivinicole, à travers une politique ambitieuse et équilibrée.

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus.

Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Pascale MORIAUD



Le secrétaire
Jérôme TRONCHON

